



Edito octobre 2022

La 10^{ème} Assemblée Générale du Camping-Car Club Alpes Mont-Blanc s'est déroulée les 7, 8 et 9 octobre 2022 à SALES au siège social du club. **47 équipages présents ou représentés ont voté.**

Je tiens à gratifier tous les volontaires qui se sont succédés depuis 10 ans au 3CAMB pour son fonctionnement, sa prospérité, les adhérents fidèles, ceux qui nous rejoignent chaque année et je regrette ceux qui ont dû malheureusement nous quitter.

Merci à Sarah qui a vérifié les comptes pour la 1^{ère} fois cette année, elle a effectué sa lourde tâche avec impartialité, elle va poursuivre son mandat.

Le Bilan financier qui est bien sûr positif, a été adopté à l'unanimité, merci Nadine. Nous avons donné quitus à tous les membres sortants et qui ont été reconduits.

Un nouveau Conseil d'Animation a été voté. MERCI de nous avoir renouvelé votre confiance, Annie adhérente depuis 10 ans sera restée membre du Comité pendant 9 ans. Elle quitte notre équipe, MERCI Annie. On ne peut que te remercier pour l'excellent travail accompli.

Je remercie les organisateurs, Nadine et Patrick, et TOUS ceux qui se sont investis pour la préparation et la réalisation de cette AG 2022 pendant ces 3 jours.

N'oubliez pas qu'il reste 4 sorties pour cette année 2022 : Assemblée Générale FFACCC du 7 au 8 novembre ouverte à tous. Forum des voyages du 9 au 10 novembre. Le beaujolais nouveau du 15 au 20 Novembre. Le Stage de danse du 21 au 27 novembre à la RAVOIRE (73) organisé par Liliane et Jean Claude COMIOTTO.

J'en profite pour remercier tous nos organisateurs de sorties, et bien sûr leur coordinateur.

Il me reste également à remercier la Mairie de SÂLES pour les locaux mis à disposition gratuitement.

Je rappelle à tous ceux qui ne l'ont pas encore fait, qu'ils doivent dès à présent remplir et renvoyer leur bulletin de ré-adhésion pour 2022. Attristé pour ceux qui doivent nous quitter pour raison de santé, nous pourrons les revoir en les accueillant s'ils le souhaitent aux repas des prochaines sorties AMITIE et AG.

Il est également possible et souhaitable de trouver de nouveaux adhérents pour 2023 :

L'accès au club :

Il est ouvert à tous les équipages pratiquant ce mode de tourisme en camping-car ou désirant le pratiquer ou œuvrant pour sa promotion.

Les adhérents s'engagent à respecter la déontologie et l'éthique du club. Les membres du Club Camping-Car Alpes Mont-Blanc sont tenus au respect des statuts et du règlement intérieur, ainsi qu'au versement de la cotisation annuelle. Le montant de la cotisation est fixé par l'AG.

Remarques.

Les adhérents s'engagent également à respecter les statuts et le règlement intérieur de la FFACCC à laquelle ils adhèrent en rejoignant le 3CAMB.

Adhérer au 3CAMB n'oblige nullement à voyager toujours avec le club ou sa Fédération.

Les adhérents ne participent qu'aux sorties qui les intéressent, ils peuvent faire leurs balades en solo ou... avec de nouveaux amis rencontrés au Club.

Échanger des infos pratiques sur le fonctionnement de votre camping-car, sur la réglementation, sur les destinations de voyages et les bonnes adresses d'étape.

Défendre les intérêts de camping-caristes : les clubs et associations conseillent les municipalités, communiquent auprès des pouvoirs publics, du grand public et des constructeurs de camping-cars. Parmi les sujets concernés : l'accueil des camping-cars, la surcharge des véhicules, etc.

Dans le bonheur toujours renouvelé de vous retrouver dans une prochaine sortie, bonnes balades à toutes et à tous, et toutes mes Amitiés.

Votre dévoué responsable

Roger MARIN PACHE

